



Commission de l'économie, de l'emploi et du tourisme

210 - Enseignement supérieur et recherche

Propositions financières Budget Primitif 2012

Rapport n° CG/2011/96

Résumé :

Le Département du Bas-Rhin, aux côtés de la Région Alsace et de la Communauté Urbaine de Strasbourg est de longue date engagé dans une politique volontariste de soutien au développement universitaire et scientifique avec l'ambition de conforter son potentiel, son attractivité et son rayonnement international, qui participent au développement de leur territoire.

Dans le prolongement des orientations de politique générale portées par le Département en matière d'enseignement supérieur et de recherche, un document commun de planification des engagements à l'horizon 2020 a été adopté en 2009. Le présent rapport présente les propositions de crédits de paiement pour 2012.

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2012
PDT	Direction du Développement Economique, Territorial et International	6 536 232,00 €
	TOTAL	6 536 232,00 €

2101 - Enseignement Supérieur

Crédits proposés pour le BP 2012 : 6.084.182 €

Crédits inscrits au BP 2011 : 4.036.500 €

Dans le strict respect de nos engagements, les crédits d'investissements proposés en faveur de l'enseignement supérieur s'inscrivent dans le cadre d'une programmation pluriannuelle. Compte tenu de la bonne réalisation et de l'avancement effectif des engagements contractualisés, les crédits proposés pour l'exercice 2012 sont en augmentation par rapport à 2011.

En exécution du Contrat de Projets Etat-Région (CPER) 2007-2013 et du Contrat triennal « Strasbourg Capitale Européenne » (CTSCE) 2009-2011, et conformément à la programmation des projets et aux conventions signées avec l'Etat, les crédits proposés pour 2012 seraient affectés aux opérations suivantes :

- Le renforcement des formations à l'INSA : la livraison effective de la seconde tranche de l'opération qui vise à aménager et restructurer l'école d'ingénieurs nécessite l'inscription de 500 000€ représentant le solde du soutien départemental ;
- Le projet de rénovation et restructuration de la cité universitaire Weiss B achevé fin 2011 : 250 000 € sont proposés pour le financement de la part 2012 (solde) du Département ;

- Les travaux de sécurisation et réaménagement de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg (BNUS) ont commencé depuis mars 2010 dans le bâtiment Cardosi et depuis octobre 2010 dans le bâtiment République. L'avancement des travaux et la convention de financement justifieraient l'inscription de 1 800 000 € au titre du budget départemental 2012.
Le taux d'engagement du soutien du Département (6,83 M€) à ce projet ambitieux s'élèverait dès lors à près de 70% en 2012.
- L'avancement du chantier de rénovation de la Faculté de chirurgie dentaire dont le terme est prévu en 2013 : 1 624 182 € sont proposés pour 2012.
- La première tranche de l'extension de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg (ENSAS) inscrite au CTSCE 2009-2011 (la seconde tranche émergera au prochain Contrat Triennal) : 500 000 €.

Enfin, dans le cadre de la stratégie de renforcement des écoles d'ingénieurs en Alsace, traduite notamment par un soutien à l'implantation de l'École ECAM – Strasbourg Europe acté en juin 2009, et en accord avec les termes de la convention financière, 1 M€ de crédits de paiement sont proposés pour le BP 2012.

En matière de fonctionnement, la dotation annuelle de soutien au fonctionnement de l'IUFM, estimée à 360 000 € pour 2012, est obligatoire en vertu de la loi du 4 juillet 1990 relative aux droits et obligations de l'Etat et des Départements concernant les IUFM.

2102 - Recherche

Crédits proposés pour le BP 2012 : 452.050 €

Crédits inscrits au BP 2011 : 2.190.125 €

Le Département soutient la recherche, facteur d'attractivité et de rayonnement pour le territoire, principalement dans le cadre des programmations pluriannuelles du CPER 2007-2011 et du CTSCE 2009-2011. Les crédits correspondant à ces programmations en matière d'investissement sont limités en 2012, et concernent les projets d'équipement suivants : le projet « Chimie Biologique Intégrative et Technologie du Médicament » (133 000 €), le projet « Nanomat » (150 000 €), « Projets et Equipements CRITT » (50 000 €).

En matière de fonctionnement, les projets sont contractualisés au CPER 2007-2013 : la Maison interuniversitaire des sciences de l'Homme – Alsace (MISHA) pour 40 000 €, le Réseau Alsace de laboratoires en ingénierie et sciences pour l'environnement (REALISE) à hauteur de 30 000 €. En complément, le maintien des soutiens traditionnels en faveur de deux acteurs de l'innovation Conectus (valorisation de la recherche publique, 40 000 €) et Alsace Tech (réseau d'écoles d'ingénieurs) pour 15 000 €, ainsi que du Cancéropôle du Grand Est pour 5 500 € est proposé.

L'ensemble de ces soutiens, associés aux autres cofinancements publics, ont contribué au succès de la candidature de l'Université de Strasbourg en 2011 aux appels à projets suivants, lancés dans le cadre du Programme Investissements d'Avenir (PIA) : initiatives d'excellence, institut hospitalo-universitaire, société d'accélération du transfert de technologies, laboratoires d'excellence et équipements d'excellence.

Cette réussite conforte l'ambition des partenaires locaux de l'enseignement supérieur et de la recherche de s'inscrire au premier plan, à une échelle internationale.

Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

Code	Libellé Mode d'action	Crédits inscrits au BP précédent	Crédits proposés au BP
2101	Enseignement supérieur	4 036 500,00 €	6 084 182,00 €
2102	Recherche	2 190 125,00 €	452 050,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la Commission de l'Economie, de l'Emploi et du Tourisme, et en accord avec la Commission des Finances et des Affaires générales, le Conseil Général approuve les propositions d'inscriptions budgétaires exposées dans le rapport et traduites dans le projet de budget primitif 2012, pour un montant total de 6 536 232 €, ventilé comme suit :

- enseignement supérieur : 6 084 182 €
- recherche : 452 050 €.

Strasbourg, le 21/11/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL